



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 OCTOBRE 2021

PRÉSENTS :

CORDIER Alain, COSTA Béatrice, DALMAIS Gilles, DELDON Sébastien, DESPLANCHES Aurélie, GAGNOLET Pascal, GAUTIER Chantal, GOY Gaëlle, JULIAT Bernard, LACROIX Monique, LEFEVER Claude, LEMARIE Frédéric, LOREAU Ludovic, MIDONNET Pascal, MOLINIER Bertrand, OCTRUE Valérie, PIOLA Fabrice, PRUD'HOMME-LACLAU Karine, ROUVEURE Isabelle, SIDO Valérie, ZEBBOUDJ Djamilia.

ABSENTS :

CURIAL Fabienne.

POUVOIRS :

ESCRIVA Evelyne à LOREAU Ludovic

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Conformément aux articles L.2541-6 et L.5211-1 du CGCT, élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Frédéric LEMARIE se propose pour être secrétaire de séance. Il est élu à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL :

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée le procès-verbal de la précédente réunion.

CONTRE : 1

ABSTENTION : 2

AFFAIRES GENERALES

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER :

ADRESSE CADASTRALE DU BIEN	SITUATION DU BIEN	SUPERFICIE DU BIEN	NATURE DU BIEN VENDU
AI 69 et AI 152	La Poype	711 m ²	Terrain
AI 283 et 284	La poype	400 m ²	Terrain
AI 69	La poype	635 m ²	Terrain

ADRESSE CADASTRALE DU BIEN	SITUATION DU BIEN	SUPERFICIE DU BIEN	NATURE DU BIEN VENDU
AI 69	La poype	551 m ²	Terrain
AS 14 et 15	Rte Neuville	1 000 m ²	Terrain
AV 121	53 Les Peupliers	1 018 m ²	Maison avec terrain
AC 47	21 imp Grange Raclet	957 m ²	Maison avec terrain
AH 119	119 Place des Cèdres		Appartement
AI 256	La Forge	400 m ²	Terrain
AI 288	La Forge	400 m ²	Terrain
AS 55,72,68,73	Route de Lyon	925 m ²	Maison et terrain
AN 283,291,285,55,289,294	Rue de la Bergerie		Appartement

- **DECISIONS DU MAIRE :**

DECISION 2021-D012 : Validation du plan de financement établi par le SIEA pour le génie civil nécessaire au futur déploiement de la fibre au lotissement LES ECHANAUX suivant le tableau ci-dessous :

Montant TTC travaux	Participation du Syndicat	Participation de la commune	Appel de Fonds
187 800.00 €	56 340.00 €	131 460.00 €	111 741.00 €

DECISION 2021-D0013 : Signature d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour un montant de 8 100 € HT pour la création d'un plan de mobilité douce avec sécurisation et programmation.

DECISION 2021-D0014 : Signature du contrat de réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre du projet de restructuration de la station d'épuration avec la société GEOTEC pour un montant de 21 109,60 € HT.

M. Claude LEFEVER demande comment vont se répartir les sommes pour la mutualisation de la station d'épuration avec ST MARCEL ?

M. Ludovic LOREAU répond qu'une convention va être signée entre les 2 communes. Une première réunion est prévue mercredi 20/10/2021.

M. Claude LEFEVER demande si les montants indiqués sur le devis SIEA correspondent uniquement à la Fibre aux Echanaux ?